

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 82 (2020)

Heft: 3

Artikel: Le pro du débitage de bois

Autor: Engeler, Roman / Roth, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Robert Roth utilise actuellement trois fendeuses à grumes couplées avec un système de conditionnement, le tout monté sur un camion.

Photos: Roman Engeler

Le pro du débitage de bois

Robert Roth cumule trois activités dans le secteur du bois-énergie: il fend du bois pour des tiers, vend du bois de chauffage et exploite un réseau de chauffage à distance. Technique Agricole l'a questionné sur les défis auxquels son entreprise doit faire face.

Roman Engeler

Technique Agricole: Quand avez-vous démarré votre activité indépendante ?

Robert Roth: En 1993, j'ai commencé à réaliser des travaux agricoles à façon (hachage du maïs à deux rangs et récolte des betteraves sucrières) en complément à mes activités de mécanicien sur machines agricoles et de technicien de machines à traire. Dix ans plus tard, j'ai pu racheter une arracheuse de betteraves à six rangs, puis je me suis également lancé dans les semaines de betteraves. Depuis lors, je suis en route avec deux arracheuses de betteraves et une ensileuse avec bunker.

Comment vous êtes-vous lancé dans le bois-énergie ?

En 1997, j'ai construit une fendeuse à grumes montée sur une remorque tirée par

un tracteur. Je fendais du bois de chauffage, principalement pour les communes environnantes, puis j'ai également obtenu des commandes de propriétaires forestiers privés. À l'époque, j'étais l'un des premiers à utiliser une débiteuse à bois combinée avec une auge de mise en ballot permettant de préparer efficacement du bois de chauffage. Avec cette machine, je pouvais alors déjà fendre et mettre en ballots 50 à 60 stères par jour.

Et ensuite ?

La demande pour mes services avait fortement augmenté après la tempête « Lothar » survenue fin 1999. J'utilisais cette fendeuse plus de 2200 heures par an et travaillais presque jour et nuit avec mon employé. En 2003, j'ai construit une autre fendeuse à bûches, que j'ai alors montée sur un

camion. Un deuxième camion équipé d'une fendeuse est venu s'y ajouter en 2006, puis un troisième en 2009, qui a remplacé le premier ensemble tracteur/remorque – cela dit après plus de 20 000 heures d'utilisation.

Comment vous êtes-vous lancé dans le commerce de bois de chauffage ?

Un entrepreneur de la région qui faisait le commerce du bois de chauffage et pour qui je fendais du bois depuis un certain temps souhaitait céder son entreprise. Il y a trois ans, il m'a demandé si je voulais la reprendre et j'ai accepté.

À qui fournissez-vous actuellement ce bois de chauffage prêt à l'emploi ?

J'ai essentiellement deux gros clients: une chaîne de pizzerias dans la région de Zurich et Landi Suisse.



Robert Roth alimente le réseau de chauffage avec des copeaux de bois livrés par un tiers.



L'installation en arrière-plan débite les grumes en bûches et les conditionne dans des cartons prêts à être livrés.

Comment ces deux clients sont-ils approvisionnés ?

J'ai mis en place une ligne de traitement pour conditionner les bûches dans des cartons et des paloxes, ce qui me permet de livrer quelque 3500 stères de bois de chauffage par an à ces deux clients.

S'agit-il de bûches de bois sec qui peuvent être utilisées immédiatement ?

Oui, c'est du bois sec. J'ai installé une unité de séchage qui me fournit également de la chaleur résiduelle que je peux utiliser d'autres façons. Le bois frais est séché dans ce four pendant une semaine.

Cela nous amène à votre troisième activité, la fourniture de chaleur à distance aux maisons du voisinage. Comment l'avez-vous développée ?

En 2012, j'ai construit une halle pour laver mes machines. Comme je voulais l'utiliser aussi en hiver, elle devait être chauffée en conséquence. Après une évaluation, l'idée d'un chauffage à pellets m'est venue, mais ce système aurait été trop grand pour mes besoins. Après une discussion avec un voisin, qui était intéressé à un rachat de chaleur mais ne voulait pas investir, j'ai commencé avec une chaudière de 200 kW. Bientôt, une deuxième personne s'est associée au projet, de sorte que cette chaudière a bientôt fonctionné à pleine capacité.

Que s'est-il passé ensuite ?

Par la suite, un nombre croissant de clients éventuels, dont la commune, ont manifesté leur intérêt pour la chaleur à distance. Au début, j'étais très sceptique quant à une extension du réseau en raison du coût du réseau de conduites.

Mais ce réseau thermique a malgré tout vu le jour ?

Oui, parce que la commune était favorable au projet et m'a encouragé à aller de l'avant. J'ai donc agrandi l'installation en 2014 en y ajoutant une deuxième chaudière beaucoup plus puissante de 700 kW, puis une troisième d'une capacité de 500 kW en 2019. Un chauffage au fioul d'une puissance de 300 kW sert par ailleurs de chaudière de secours et pour les charges de pointe.

Combien de ménages sont actuellement raccordés au réseau de chauffage ?

Actuellement, 70 ménages y sont raccordés et les contrats pour 30 autres ménages sont prêts. Les zones connectées depuis 2014 sont situées sur une conduite de chaleur à distance dont la longueur atteint désormais 2,1 km. Une fois que les 100 ménages seront branchés, la fin de la conduite sera cependant atteinte.

Vous exploitez ce réseau de chauffage en tant qu'entreprise privée ?

Oui, j'ai créé une société en nom collectif financée à titre privé que j'exploite moi-même sous la raison sociale de Roth & Partner. Il n'y a presque pas d'interfaces et tout fonctionne parfaitement. J'ai examiné la possibilité de transférer le réseau de conduites dans une sorte de coopérative dans laquelle les ménages raccordés auraient pu prendre une participation. Mais cela aurait nécessité un engagement important de leur part et j'ai vite senti que bon nombre d'entre eux n'étaient pas prêts à le faire. Aujourd'hui, je suis heureux de ne pas l'avoir fait, précisément à cause de ces interfaces.

Où étaient ou sont les obstacles à la construction d'un tel réseau de chaleur ?

Le plus important est de bien s'entendre avec la commune. Le projet doit être soutenu par les autorités, car il faut traverser des terres et des routes communales lors de la construction d'une conduite. Il est également important d'avoir un service de piquet. Le système de chauffage doit toujours fonctionner et les pannes – qui peuvent se produire n'importe quand, la nuit ou le week-end – doivent être résolues le plus rapidement possible. Je dois admettre que j'avais sous-estimé cet aspect au début. Les gens sont très exigeants en matière d'approvisionnement en chaleur et réagissent tout de suite si quelque chose ne fonctionne pas. Dans l'ensemble, mes consommateurs de chaleur sont très satisfaits.

La discipline de paiement est également bonne ?

Oui, cela fonctionne très bien. Certains consommateurs de chaleur souhaitent verser des acomptes périodiques, d'autres préfèrent un décompte global. Nous proposons les deux variantes.

Comment la facturation est-elle effectuée ?

Je ne facture pas de frais de raccordement. Autrement dit, j'ai financé le réseau de conduites jusqu'au raccordement du consommateur de chaleur. Les propriétaires étaient donc volontiers disposés à s'y brancher. La facturation se compose du prix de base fixe par raccordement et d'une composante variable relativement faible par kilowattheure fourni. Le prix de base, ou la redevance d'approvisionnement, est lié à l'indice des prix à la consommation, tandis que la composante variable, actuellement d'environ 10 centimes par kWh, est basée sur l'indice du bois-énergie calculé par Energie-bois Suisse.